

La quatrième plateforme inondations pour le bassin de la Senne

- Session : 2015-2016
- Année : 2015
- N° : 34 (2015-2016) 1

- Question écrite du **08/12/2015**
 - de LEGASSE Dimitri
 - à MAGNETTE Paul, Ministre-Président du Gouvernement wallon

Il y a 5 ans, Tubize, Clabecq, mais aussi Seneffe et Braine-le-Comte subissaient de dramatiques inondations. Cette catastrophe - deux morts dans le Hainaut et 3.000 bâtiments touchés dans la région - fut le point de départ d'une « Plateforme inondations » pour le sous-bassin hydrographique de la Senne.

Récemment, cette plateforme s'est réunie avec les 45 gestionnaires des canaux et rivières de première catégorie gérés par la Région wallonne, mais aussi par les provinces du Hainaut et du Brabant wallon et les 19 communes qui participent au « Contrat de Rivière Senne ».

En 2005, une étude sur tout le bassin de la Senne avait pointé les endroits pour retenir les eaux - les Zones d'immersion temporaires (ZIT). L'étude préconisait 1,2 million de m³ pour éviter que Rebecq et Tubize se retrouvent à nouveau les pieds dans l'eau. Actuellement, les ZIT peuvent couvrir une retenue de 400.000 m³. On est donc au tiers du chemin pour faire face aux problèmes les plus aigus qui pourraient se présenter.

Au total, près de 30 ZIT potentielles (sur 14 communes du Hainaut ou du Brabant wallon) ont été retenues pour retenir les eaux. À Braine-le-Comte par exemple, la ZIT inaugurée en 2013 à Steenkerque a déjà montré toute son utilité : en janvier, cette zone de 20 hectares avait permis de retenir 190.000 m³ d'eau. Cette quatrième plateforme inondations fut donc l'occasion de faire le point sur toutes les ZIT déjà opérationnelles et celles en projet. D'ici quelques mois, on espère ajouter 200.000 m³ de retenue temporaire.

Quels sont les éléments à retenir de cette réunion ? Les ZIT en projet ou en cours pourront-elles être opérationnelles rapidement ? Enfin, différentes ZIT s'inscrivent dans le cadre du projet LIFE, programme européen qui met en avant à la fois la gestion des Zones temporaires d'immersion et la biodiversité. Comment s'articulent ces deux composantes ?

- Réponse du **28/12/2015**
 - de MAGNETTE Paul

La quatrième plate-forme « inondations » organisée par le contrat de rivière Senne a été perçue par les membres du groupe transversal inondations (GTI) comme très utiles. J'en

veux pour preuve la participation active et importante des acteurs chargés de la lutte contre les inondations.

Ce rendez-vous, organisé tous les deux ans, est l'occasion d'exposer les réalisations en cours et les projets envisagés ou planifiés. C'est également un lieu privilégié pour les acteurs des différentes administrations de bénéficier d'un retour de la part des associations de riverains.

Sur le fond, sans faire le détail des exposés, on peut noter que les nouvelles zones d'immersion temporaire (ZIT) de Steenkerque et du Paradis ont récemment montré leur efficacité, en situation réelle de précipitations abondantes.

Le placement d'une vanne automatique à la ZIT « UCB » sur le Hain contribuera également à une amélioration de la gestion de l'onde de crue sur ce cours d'eau.

Cette question appelle une réponse un peu technique, mais il convient également de citer la nouvelle ZIT sur le Coeurq à Tubize dont les travaux débuteront encore cette année.

Sept autres zones d'immersion temporaire, dont les études sont quasi terminées, sont planifiées pour 2016, tant par la Région que par la province de Hainaut.

Concernant le projet Life « Belini » de création de zones d'immersion temporaire dans le bassin de la Senne, il a été remanié afin d'avoir plus de chances d'être accepté au niveau européen. Une composante « biodiversité » y a ainsi été développée.

Elle comprend le maintien ou l'extension de zones humides, la création de spots d'arrêt pour les espèces migratoires et l'amélioration de l'hydromorphologie des rivières du bassin de la Senne.

Nous veillons donc à mettre un maximum de chances de notre côté, mais même si le projet ne devait pas être retenu, les actions qui y sont prévues seront réalisées, mais vraisemblablement sur un temps plus long.

Par ailleurs, les participants ont bien perçu toute l'importance d'améliorer la confluence entre le Hain et le canal Charleroi-Bruxelles ainsi que de prendre en compte les apports en eau issus du réseau autoroutier.

L'annonce de l'élaboration d'un plan de crise « inondations » pour 2016 a d'ailleurs montré notre volonté d'assurer une collaboration efficace entre les Régions, en particulier en situation critique.

D'autres suggestions ont encore été formulées par les participants qui ont été encouragés à communiquer leurs idées aux points de contact prévus par l'enquête publique sur les projets de plan de gestion des risques d'inondation.

Comme le sait l'honorable membre, celle-ci est actuellement menée dans le cadre de l'actualisation du plan « Pluies » et se clôturera le 8 janvier prochain.

Enfin, il me paraît essentiel de rappeler l'importance du respect de la carte d'aléa d'inondation pour assurer une gestion raisonnée de l'aménagement du territoire.

L'efficacité des mesures proposées et en cours s'en trouvera déjà fortement améliorée par une non-augmentation des dommages potentiels.

Tout ceci confirme l'opportunité de notre démarche de coordination du plan « Pluies », les améliorations constantes visant à atténuer toujours plus les dommages consécutifs aux effets des forces de la nature restant, je le confirme, notre priorité.